



L'ACTUALITÉ

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉDIÉE AU RÉSEAU CAPEB



Au-delà des séances statutaires traditionnelles de l'assemblée générale annuelle, l'édition 2024 était largement ouverte au Réseau, favorisant l'expression de celles et de ceux qui le font vivre tout au long de l'année dans les départements et les régions.

L'assemblée générale annuelle de la CAPEB s'est tenue ces 12 et 13 avril à la Maison de la Mutualité à Paris.

La journée, qui était animée par le journaliste Bernard Thomasson, a commencé par l'examen des questions financières qui, cette année encore, avaient été abordées sous la forme d'une interview enregistrée des deux trésoriers confédéraux.

C'est un objectif qui est aussi celui de tous les élu(e)s stagiaires de l'École des Cadres qui se sont vus remettre leurs diplômes cette année. Une promotion 2024 particulièrement nombreuse cette année puisque constituée de presque 100 élu(e)s ! Un grand bravo à toutes et à tous pour leur engagement, leur enthousiasme et leur détermination à toujours mieux défendre les intérêts de leurs pairs !

L'assemblée générale a également été l'occasion, au travers 4 résolutions, d'affirmer des prises de positions syndicales fortes et de voter des revendications et des propositions qui seront portées auprès des Pouvoirs publics. Les grandes lignes de ces résolutions ont fait l'objet de clips vidéo qui sont à la disposition du Réseau sur ARTUR, comme tous les supports vidéo diffusés pendant ces deux jours.

La CAPEB Nationale avait souhaité profiter de la tenue de cette Assemblée générale pour signer officiellement une convention de partenariat avec le Réseau Initiative France en vue de favoriser les créations et reprises d'entreprises dans l'artisanat du bâtiment.

Mais la part belle de cette Assemblée générale avait été réservée au Réseau, à toutes celles et tous ceux qui l'animent au quotidien dans les départements et les régions. Ce fut tout d'abord un rappel des objectifs fondamentaux qui ont présidé à la mise en place d'un Plan de transformation CAP CAPEB

puis un état des lieux des chantiers engagés. Des expérimentations et des pratiques du Réseau ont ensuite été présentées, tout d'abord par deux CAPEB départementales qui ont souhaité partager leurs pratiques en matière d'information des adhérents et des non adhérents sur les services qu'elles leur proposent. Ensuite, deux autres Secrétaires généraux ont présenté leurs initiatives pour animer et faire vivre le réseau d'anciens élèves du GEAB. Enfin, par un référent de chacune des 3 communautés réunissant les conseillers formation, les responsables RH et les communicants au sein du Réseau, ont témoigné de l'intérêt très concret de ces communautés pour leurs missions quotidiennes. Cette séquence montrant combien le Réseau est inventif a été suivie par un focus sur la campagne Bâtir la mixité visant à inciter le plus grand nombre de femmes à prendre des responsabilités au sein des instances de gouvernance de la CAPEB. Douze élues ont apporté leur témoignage.

Enfin, cette Assemblée générale était aussi la dernière de Henry Halna du Fretay en tant que Secrétaire général qui reste, jusqu'à l'été, conseiller du Président. Des remerciements chaleureux lui ont été adressés pour ses deux décennies passées au service de la CAPEB et de l'artisanat du bâtiment en tant que Secrétaire général. Une fonction qui revient à Matthieu Rosy à compter du 1^{er} mai.



Les candidats aux élections se sont ensuite présentés aux délégués qui ont pu procéder aux élections. Nous félicitons tout(e)s les élu(e)s et réélu(e)s à cette occasion ! Leur rôle au sein des instances nationales de la CAPEB est essentiel. D'ailleurs, l'un des chantiers CAP CAPEB a permis de travailler à un parcours d'intégration des nouveaux élus afin de leur permettre d'être au plus vite à l'aise dans leur nouvel environnement pour exercer pleinement leur mandat.

RÉSEAU | ÉLECTIONS 2024 : FÉLICITATIONS AUX ÉLU(E)S ET RÉÉLU(E)S

AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONFÉDÉRAL



CHRISTOPHE BELLANGER
Délégué de la 3^e CE
Électricien dans
Le Maine-et-Loire.
Réélu.



PATRICK MATHIEU
Délégué de la 6^e CE
Électricien
Les Vosges.
Élu.



JEAN-CHRISTOPHE REPON
Délégué de la 9^e CE
Électricien dans
Le Var.
Réélu.



JEAN-MICHEL MARTIN
Charpentier
Menuisier dans
le Maine-et-Loire,
Président des
Métiers du Bois. Réélu.



BRUNO HATTON
Métallier
dans la Sarthe,
Président des Métiers
de la Métallerie
et du Vitrage. Réélu.



ÉRIC LE DÉVÉHAT
Tailleur de Pierre en Ille-
et-Vilaine, Président des
Métiers de la Pierre.
Réélu.



GILLES CHATRAS
Peintre plâtrier dans le
Puy-de-Dôme. Membre
réélu à titre individuel.



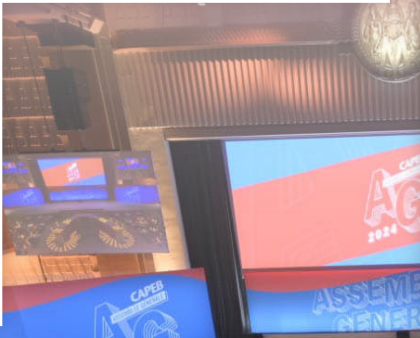
BENOÎT GAUTIER
Maçon en Ardèche.
Membre réélu
à titre individuel.



THIERRY RAVON
Carreleur en Charente.
Membre réélu
à titre individuel.



LAURE VIAL
Gérante Plomberie-Chauffage
dans les Alpes de Haute Provence.
Membre réélue à titre individuel.



AUX AUTRES POSTES À POURVOIR

→ AU GROUPE DE SUIVI ET DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU (GSDR)



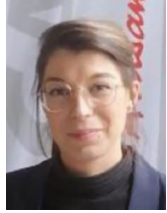
HERVÉ BLAISE
Maçon dans la Drôme,
élu au titre des CAPEB
régionales.



CATHERINE GEFFROY
Entreprise de Plomberie chauffage
dans la Nièvre, élue au titre des
CAPEB départementales comptant
moins de 450 adhérents.



DENIS GUIGUE
Menuisier en Saône-et-Loire,
élu au titre des CAPEB
départementales comptant
plus de 1 000 adhérents.

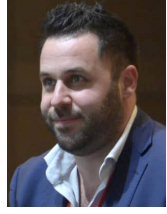


ANGÉLIQUE RODRIGUES
Entreprise de Maçonnerie
dans le Puy-de-Dôme,
élu au titre des CAPEB
départementales comptant
de 450 à 1 000 adhérents.

→ AU SEIN DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE



JEAN-PAUL AMADÉI
Maçon dans le Nord,
élu au titre de la 2^e CE.



ÉMILIEN GANGEMI
Électricien en Moselle,
élu au titre de la 6^e CE.

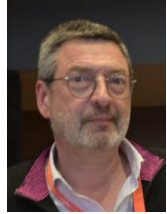


MANUELA MORGADINHO
Peintre dans le Doubs,
élu au titre de la 7^e CE.

→ AU SEIN DE LA COMMISSION DES FINANCES



SERGE BARADIAN
Serurier dans
le Vaucluse.



FRANCK BERTRAND
Menuisier dans
le Maine-et-Loire.



CLAIRE BOURINET
Conducteur de travaux
en Charentes.

RÉSEAU

→ RETOUR SUR LA VIE DU RÉSEAU EN 2023

En 2023, la croissance des adhérents a approché les 2%, comme l'année précédente. C'est la quatrième année de hausse qui permet à la CAPEB de revenir à son niveau d'adhésion de 2013.

La CAPEB compte 4 300 adhérents supplémentaires par rapport à 2019, année de la précédente pesée pour la mesure de la représentativité. Pour deux tiers, ses adhérents sont des employeurs et, pour un tiers, des artisans travaillant seuls. Cette croissance durable est le fruit de l'investissement par les CAPEB départementales dans une démarche proactive de développement. Près des trois quarts d'entre elles s'appuient en effet sur un chargé de développement ou un chargé des relations entreprises.

La dynamique est aussi portée par le plan de transformation CAP CAPEB, par l'action syndicale du collectif CAPEB et par la communication multimédias. Elle doit continuer en s'appuyant sur les directions du marketing et de la communication.

Le Président confédéral s'est réjoui de l'élan collectif qui a marqué la vie du Réseau en 2023 avec, notamment, des prises de décision collectives et responsables en faveur des régions, permettant ainsi à la CAPEB d'assurer sa présence à l'échelon régional où se décide notamment toutes les questions liées à la formation et à la négociation avec les organisations de salariés. Il a souhaité que les nouveaux modes de consultation du Réseau et les nouvelles façons de travailler en communautés se développent encore davantage, encourageant le Réseau à partager encore plus ses bonnes pratiques.

→ COMMENT CAP CAPEB CONTRIBUE À TRANSFORMER ET À RENFORCER LE RÉSEAU

Lancé il y a 2 ans maintenant, le Plan de transformation CAP CAPEB produit déjà ses effets. Le Président confédéral a rappelé les objectifs du plan de transformation CAP CAPEB.

Il s'agit avant toute chose d'être plus efficaces tous ensemble pour accroître le nombre d'adhérents, et la preuve est faite que cela fonctionne puisque nous augmentons notre nombre d'adhérents régulièrement depuis 4 ans. Le Plan CAP CAPEB doit nous faire prendre pleinement conscience de nos forces et les valoriser pour renforcer encore notre Réseau. Nous travaillons de plus en plus en réseau et c'est une vraie satisfaction si on veut bien se souvenir de la manière dont nous travaillions auparavant et de l'image qu'avait la CAPEB Nationale auprès des départements et des régions. Le Président confédéral a encouragé l'ensemble des délégués à continuer en ce sens.

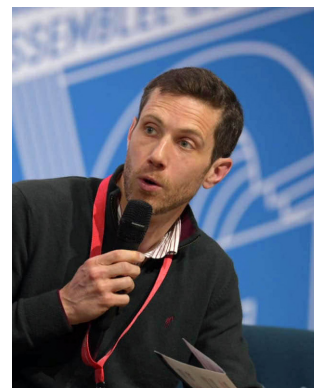
Et justement, mieux connaître les pratiques de chacun, renforcer les coopérations, les temps de partage, la circulation de l'information... sont essentiels au déploiement d'un Réseau fort, solide et solidaire. Il existe de nombreuses initiatives et bonnes pratiques déjà mises en œuvre au sein du réseau, mais souvent peu connues. Il s'agit donc de les identifier. Jean Sanchez, Président de la région PACA Corse et membre du COPIL CAP CAPEB qui a participé à plusieurs chantiers, a confirmé l'importance de nourrir cet état d'esprit pour faire grandir le Réseau de la CAPEB.



→ LE RÉSEAU EST INVENTIF

C'était une première en Assemblée générale : une séquence entièrement dédiée aux témoignages de celles et ceux qui animent le Réseau CAPEB tous les jours.

Sandrine Barek, Secrétaire générale de la CAPEB Haute Garonne et Ludovic Espitalier-Noël, Secrétaire général de la CAPEB Morbihan, sont venus présenter une action qu'ils ont expérimentée et qu'ils ont ensuite partagé avec le Réseau.



Il s'agissait de tester au réel comment s'y prendre entre les CAPEB pour partager des bonnes pratiques sous forme de retour d'expériences. La bonne pratique « informer les adhérents et les non adhérents sur les services proposés au sein de sa CAPEB » a donc été décrite avec des CAPEB volontaires, avec l'appui de la CAPEB Nationale, puis partagée auprès de toutes les CAPEB intéressées dans le cadre d'une session en visio de retour d'expériences.

Une deuxième expérience menée par 3 CAPEB a ensuite été présentée. Il s'agissait de mettre en place et d'animer les réseaux des anciens élèves GEAB grâce aux CAPEB. Le réseau des titulaires du GEAB est considérable puisque, depuis 30 ans, 7000 personnes ont suivi cette formation et 5000 ont été certifiés. Or, ces anciens « élèves » ont besoin de continuer à échanger et à se former et ont souvent la volonté de s'investir davantage. Béatrice Fourmond, Secrétaire générale de la CAPEB Ille et Vilaine et Mélanie Rodot, Présidente de la CAPEB Côte d'Or sont venues apporter leurs témoignages à ce sujet.



Enfin, un troisième type de pratiques a été mis en valeur : les communautés. Elles se déploient progressivement et avec succès sans que l'ensemble du Réseau sache véritablement à quoi elles servent. 3 référents de ces communautés sont venus expliquer l'intérêt de ces communautés de pratiques, pour chacun de leurs membres mais également pour l'ensemble du Réseau et plus généralement pour l'efficacité et l'image de la CAPEB. L'Assemblée générale a pu ainsi entendre les témoignages d'Hélène Micheli, conseillère Emploi-Formation à la CAPEB Eure-et-Loir, qui s'est exprimée au nom de la Communauté des Conseillers formation, Jonathan Salmon, Secrétaire général de la CAPEB Île-de-France, l'un des référents de la Communauté RH, et Katia Dijon, Secrétaire générale adjointe de la CAPEB Seine Maritime, l'une des 3 référentes du Réseau au sein de la Communauté des communicants.



→ LES OUTILS DU RÉSEAU ÉVOLUENT

Le vice-président en charge du Réseau, Gilles Chatras, a expliqué les raisons qui ont conduit à fusionner le Groupe de suivi du réseau (GSR) et le Conseil d'orientation et de gestion du Fonds de développement du réseau (COG du FDR) qui deviennent ainsi une instance unique : le Groupe de suivi et de développement du réseau.

Celui-ci a pour but de définir les conditions d'une auto-régulation du réseau pour un fonctionnement performant et en harmonie. Ce nouveau GSDR proposera des analyses, des actions et l'examen des projets de développement des CAPEB.

Gilles Chatras a par ailleurs expliqué qu'il y a plus de 10 ans, la CAPEB nationale avait fait le choix d'investir via le FDR plusieurs centaines de milliers d'euros par an dans un logiciel de gestion de la relation entreprises adhérentes et non adhérentes. L'objectif est évidemment de conquérir des prospects, de fidéliser les adhérents et de gérer les

partenariats. Les CAPEB se sont dotées progressivement de ce CRM qui évolue régulièrement. Il est devenu aujourd'hui un outil de marketing incontournable ! Les chiffres parlent d'eux-mêmes : sur la base de 69 % des CAPEB utilisatrices soit près de 400 utilisateurs formés, 4,4 millions de mails et 1 million de SMS ont été envoyés en 2023 via le CRM. L'objectif est maintenant que 100 % des CAPEB utilisent le CRM.



→ LA FÉMINISATION DES INSTANCES DE LA CAPEB : UN ENJEU ESSENTIEL

Les hommes et les femmes de l'artisanat du Bâtiment travaillent ensemble au quotidien, que ce soit dans les bureaux pour gérer les entreprises ou sur les chantiers pour réaliser les travaux.

Les uns comme les autres connaissent parfaitement les problématiques des entreprises artisanales du bâtiment. Alors pourquoi les hommes seraient-ils seuls à défendre les intérêts des petites entreprises du secteur ? Les femmes intègrent les instances de gouvernance de la CAPEB progressivement, souvent par l'intermédiaire des commissions départementales des femmes de l'artisanat. Le nombre de cheffes d'entreprise s'accroît régulièrement et ces femmes ont beaucoup à apporter à notre syndicalisme. Il est donc essentiel qu'elles puissent le faire et qu'elles osent franchir le pas. Car, en effet, l'enquête menée par le groupe de travail que la CAPEB a mis en place et confié à Christophe Bellanger, a montré que beaucoup de femmes ne se sentent pas légitimes pour postuler à un poste de représentation.

C'est parce que nous sommes convaincus du contraire que nous avons lancé, à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme, une campagne de communication à l'attention de toutes les femmes de l'artisanat du Bâtiment : « Bâtir la mixité » vise à encourager le plus grand nombre d'entre elles à se lancer. Cette campagne repose sur la proximité et l'exemple. Elle met en valeur les 6 femmes élues du Conseil d'Administration nationale au travers d'affiches que les départements et les régions ont été nombreux à décliner avec leurs propres élues.



La campagne s'appuie également sur un film recueillant le témoignage de 6 femmes élues dans les territoires et qui expliquent la faisabilité, l'intérêt, le bien-fondé, la légitimité, pour une femme, d'assumer un mandat syndical. Ces 12 « ambassadrices » ont rappelé leur vision des choses et encouragé toutes les femmes à suivre le même chemin.



BATÎR LA MIXITÉ

→ L'ÉCOLE DES CADRES : UNE PROMO 2024 REMARQUABLE !

Près d'une centaine de stagiaires a suivi le parcours de l'École des Cadres 2023/2024, dont près d'un quart de femmes.



Nous saluons sincèrement l'engagement et la mobilisation des 8 diplômés pour le Centre de l'Aisne et du Pas-de-Calais, des 13 diplômés de l'Aube et la Haute-Marne, des 7 diplômés du Bas et Haut Rhin, des 9 diplômés de Bourgogne Franche-Comté, des 7 diplômés bretons, des 4 diplômés d'Eure-et-Loir, des 13 diplômés de Loire Atlantique, des 7 issus de Moselle, des 10 issus du Puy-de-Dôme, des 6 du Vaucluse, des 7 vendéens ... la CAPEB sort renforcée avec cette promotion motivée et déjà soudée comme en témoigne le film qui a été réalisé lors de leur regroupement national en mars dernier. Un grand bravo à toutes et à tous ainsi qu'à leurs tuteurs qui les ont accompagnés pendant ces mois de formation !

→ REMERCIEMENTS TRÈS PARTICULIERS

Le Président confédéral a salué l'engagement syndical de Dominique Gaspar qui terminait son mandat d'administrateur confédéral lors de cette Assemblée générale.



Le Président confédéral avait également cette année des remerciements très particuliers à présenter puisque cette Assemblée générale était la dernière de Henry Halna du Fretay, Secrétaire général de la CAPEB nationale depuis 20 ans. Il était entré à la CAPEB en 2002 en tant que Secrétaire général adjoint. Vice-président de l'AFNOR au nom de la CAPEB en 2018, il a aussi été à l'origine du lancement de la marque Eco Artisan, la création de Béranger Développement, celle de l'IRIS-ST, celle de l'intranet ARTUR et du site capeb.fr. Henry Halna du Fretay a donc été au cœur des évolutions majeures de la CAPEB et des services développés à l'attention du Réseau et des entreprises artisanales du bâtiment ces dernières années.

« À part ma famille, il y a deux choses qui ont compté dans ma vie, mon entreprise et la CAPEB. Je ne sais pas ce qui fait le plus plaisir, si c'est donner ou recevoir. J'ai eu beaucoup de plaisir à donner mais j'ai aussi beaucoup reçu, beaucoup appris. C'est inestimable ce que l'on peut retirer de ces échanges et du partage qu'on peut avoir. »
Dominique Gaspar.

Henry Halna du Fretay a adressé ses remerciements à Jean Lardin et Jean-Claude Condou qui lui ont fait confiance ne le recrutant, à l'ensemble des collaborateurs de la Confédération qui sont dévoués, motivés et impliqués, le Président qui est combatif qui sait motivé qui sait donner la direction, et les Secrétares généraux avec lesquels il a beaucoup travaillé. « La complicité est réelle et je suis resté plus longtemps que je ne le pensais à la CAPEB à cause de cette complicité. C'est enthousiasmant de travailler à la CAPEB, on défend l'intérêt général, on défend les petits contre les grands, La CAPEB c'est un peu Robin des bois le costume en moins. La CAPEB, c'est un truc bizarre. Une organisation étrange, ce fonctionnement confédéral il faut apprendre. La démocratie est énormément respectée et ça rend l'exercice difficile. La CAPEB est très attachante, vous êtes attachants ».



« Parfois vécu comme un animal froid mais si différent quand on le connaît. Henry a une grandeur d'âme, une bienveillance, une attention et cette vision si précieuse. Merci pour ce don de soi, pour la loyauté avec laquelle vous avez défendu les artisans. »
Jean-Christophe Repon.



ÉCONOMIE

→ AMÉLIORER LES DISPOSITIFS D'AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, L'ACCÈS AUX MARCHÉS DE L'ACCESSIBILITÉ, ET LES CONDITIONS DE TRAVAUX EN ZFE

Tels étaient les axes majeurs de la résolution relative à l'économie de l'artisanat du Bâtiment cette année. Trois sujets qui avaient été mis en évidence, ce qui n'exclut en rien toutes les autres préoccupations et propositions de la CAPEB pour améliorer les conditions d'activité des entreprises artisanales du bâtiment.

Nos entreprises, en effet, représentent 97 % des entreprises du bâtiment. Leurs atouts sont une implantation locale, des compétences reconnues et une grande agilité. Alors pourquoi et comment les soutenir ? Nous avons rappelé lors de cette AG, qu'il est absolument nécessaire de simplifier, simplifier et encore simplifier ! s'agissant du marché de la rénovation énergétique, nous demandons un référentiel unique pour les contrôles réalisés au titre du RGE, de MaPrimeRenov' ou des CEE.

Pour rendre plus équitable l'accès à ces marchés, nous souhaitons que soit imposé un référent RGE par tranche de 10 salariés et qu'un taux de contrôle RGE proportionnel au nombre de chantiers réalisés soit instauré.

Pour permettre à toutes les entreprises de se positionner sur ce marché et de faire bénéficier leurs clients des aides de l'État, nous avons préconisé la mise en place d'un Certificat de conformité en rénovation énergétique. Le 8 mars, les ministres Christophe Béchu et Guillaume Kasbarian ont été plus loin encore en proposant un système de VAE qui doit permettre à une entreprise de devenir titulaire du RGE après avoir été contrôlée sur un chantier sans écart de conformité. Un dispositif qui reste toutefois à préciser et qui fait l'objet de réunions de travail entre la CAPEB et le Ministère. Ces échanges portent également sur la limitation de la sous-traitance pour les travaux de rénovation énergétique et les contrôles sur les sociétés commerciales non-RGE « opportunistes ».

La CAPEB défend également l'idée de favoriser les GME, un point qui devrait être repris dans le projet de loi « simplifications » qui devrait être examiné avant l'été.

→ RECONNAÎTRE LE SAVOIR-FAIRE DES ENTREPRISES ARTISANALES DU BÂTIMENT ET MIEUX PRENDRE EN COMPTE LEURS SPÉCIFICITÉS

La CAPEB souhaite valoriser les marques Handibat et Silverbat, en particulier par une formation de qualité, par un annuaire des entreprises titulaires de ces marques et par un certificat de conformité réalisé en fin de chantier par l'Assistant à maîtrise d'ouvrage. Et pour faciliter l'échange entre ces AMO et les entreprises, elle suggère d'élaborer des modèles types de devis.

Pour les marchés publics, nous souhaitons qu'il soit mis fin aux délais de paiement cachés et que des intérêts moratoires soient appliqués lors des retards de paiements.

Et concernant les ZFE, nous demandons des dérogations, davantage de bornes de recharge, et des bornes plus puissantes, et un soutien aux professionnels dans l'accès à des véhicules propres.

→ MICRO-ENTREPRISES : COMMENT TRANSFORMER L'ESSAI ?

Cette année encore, la CAPEB a rappelé dans sa résolution économique qu'elle souhaitait voir limité à 2 ans l'exercice d'une activité principale en micro-entreprise. 32 % des entreprises comptant jusqu'à 10 salariés sont des microentreprises.

La question est donc loin d'être anodine. Ces micro-entreprises sont clairement pour la CAPEB une cible de potentiels adhérents qui pourraient venir renforcer la place des artisans dans le bâtiment. Pour ce faire, il faut les accompagner et c'est précisément ce que le vice-président David Morales a expliqué.



→ COMMENT FAIRE FACE À LA CONCURRENCE ?

Alors que l'activité des entreprises artisanales recule, impactée par l'effondrement de la construction neuve, et fragilisée par une demande en entretien-amélioration qui tend également à se réduire, le tout dans un marché de plus en plus concurrentiel, les entreprises artisanales du bâtiment ont à s'interroger sur les moyens dont elles disposent pour sortir du lot.

Bruno Hatton, Président des Métiers de la Métallerie et de la Vitrerie et porteur de la démarche que la CAPEB déploie concernant l'offre commerciale des entreprises, a présenté ce que la CAPEB propose pour accompagner les artisans à renforcer leur démarche commerciale, à apprendre à écouter les besoins exprimés, à analyser ceux qui ne le sont pas, et à améliorer leur gestion d'entreprise. Il a ainsi présenté



le guide « Optimiser sa relation client. Une démarche pour renforcer son développement commercial et valoriser son savoir-faire » qui relève les bonnes pratiques à adopter au fil des étapes de la relation artisan/client depuis le premier contact au SAV. Un motion design reprenant ces étapes clés a également été réalisé ainsi que des audio clips issus de l'interview de 8 artisans qui reviennent chacun sur un aspect en particulier d'une relation commerciale réussie. Bruno Hatton a également rappelé que la CAPEB a créé des outils destinés à faciliter la gestion des petites entreprises, tels le logiciel CALCULAB qui permet de mesurer les différents coûts de production et les coûts de revient, ou encore REVIZ BTP, initialement créé par la CAPEB Haute-Vienne, et qui permet aux entreprises d'actualiser et de réviser des prix de marchés publics et privés avec des index BT, de façon simple et rapide.

MÉTIERS

→ LA REP, SUJET INCONTOURNABLE

Comment évoquer les questions techniques et professionnelles sans aborder les problématiques soulevées par la mise en place de la REP ?

Trop d'éléments majeurs restent encore sans réponse et la CAPEB continue à peser de tout son poids pour faire avancer les choses dans un sens favorable aux petites entreprises. S'agissant de la collecte en entreprise tout d'abord, qui est prévue dans le cadre de la REP, force est de constater qu'à ce jour, seul un des quatre éco-organismes propose ce service sans frais, et uniquement pour des volumes très importants donc dans les grosses entreprises. Cette situation crée une distorsion de concurrence pour les entreprises artisanales qui, pourtant, disposent

aussi de bennes. Yann Danion, Président des Métiers du Plâtre et de l'Isolation, a expliqué pourquoi nous demandons aux Pouvoirs Publics d'intervenir auprès des éco-organismes pour qu'ils organisent des collectes dans les entreprises de toute taille et qu'ils revoient le seuil de 50 mètres cubes sur chantiers pour une collecte sans frais. L'inadaptation de la réglementation et notamment du DPE au bâti ancien a également été souligné.





Nous demandons également que tous les matériaux de construction qui intègrent une éco contribution dans leur prix bénéficient d'une reprise sans frais. Et bien sûr, il faut simplifier et dématérialiser le bordereau de dépôts des déchets car seule une démarche simple et adaptée aux entreprises artisanales et aux gestionnaires de la collecte garantira la bonne traçabilité des déchets. On en est encore loin ! Quant aux produits verriers, ils demeurent exclus de la règle qui prévaut pour tous les autres matériaux de construction, ce que nous déplorons

fortement. Par souci d'équité, nous demandons que ces produits portent eux aussi une écocontribution. Jean-Michel Martin, Président des Métiers du Bois et en charge du dossier « Économie circulaire » pour la CAPEB, en a expliqué les raisons, de même qu'il a expliqué ce qu'est un « producteur » au sens de la REP, en prenant l'exemple de sa propre entreprise qui fabrique des menuiseries extérieures.

Enfin, nous réclamons toujours que soit respecté un délai d'au moins 6 mois entre la parution des barèmes d'éco contribution et leur application afin que les entreprises aient le temps d'en tenir compte dans leurs devis notamment.



SOCIAL

→ LA REPRÉSENTATIVITÉ PATRONALE, UN ENJEU SYNDICAL MAJEUR

La CAPEB persiste et signe et continue à œuvrer pour obtenir la juste place des petites entreprises dans la loi. Nous défendons un principe logique suivant lequel il ne devrait pas être possible qu'une minorité d'entreprises puisse seule imposer à la majorité des entreprises ses choix ou sa vision stratégique.

C'est ce principe qui avait conduit la CAPEB à réclamer une mission parlementaire sur le sujet. La mission flash a bien été réalisée en juin dernier et ses auteurs ont admis qu'il y avait bien un problème à résoudre, tout en considérant que ce n'était pas le bon moment pour le faire. Ce que nous contestons. Avec l'U2P, nous continuons à réclamer une refonte du droit d'opposition, avec une prise en compte symétrique du nombre d'entreprises au même titre que du nombre de salariés. Nous demandons que pour déterminer la représentativité des organisations professionnelles, le nombre d'entreprises adhérentes employeuses soit pris en considération à un niveau identique à celui du nombre de salariés, soit 50/50.



Enfin, nous demandons que soit écartée toute possibilité qu'une même entreprise soit comptabilisée plusieurs fois et que les organisations dont l'objet n'est pas la défense d'un métier ou d'une profession ne soient pas prises en considération. Corine Postel, première vice-présidente en charge des questions sociales a expliqué les raisons pour lesquelles la CAPEB et l'U2P ont légèrement amendé leurs revendications, des raisons qui tiennent essentiellement au bon sens, à la bonne compréhension du sujet et aux remarques formulées par les parlementaires.

→ CONCURRENCE SOCIALE, SANTÉ, ARRÊTS MALADIE ET CONGÉS : LES AUTRES SUJETS SOCIAUX DU MOMENT

Cette année encore, la CAPEB demande un contrôle sur l'exercice d'activités dissimulées, souvent favorisé par les plateformes de mise en relation ou le travail détaché.

Elle considère que si un travailleur est économiquement dépendant de la plateforme, alors il doit être considéré comme un salarié et non comme un travailleur indépendant.

La CAPEB souhaite aussi la suppression des dispositifs légaux qui génèrent des situations de dumping social par le détachement de salariés.

Par ailleurs, elle souhaite des règles plus simples pour les formations en santé-sécurité au travail, ainsi qu'un accompagnement des petites entreprises dans la gestion de l'usure professionnelle. Elle réclame le respect, par les services de santé au travail, de leurs obligations en la matière.

Evidemment, les débats de l'Assemblée générale sont revenus sur la décision de la Cour de Cassation du 13 septembre dernier selon laquelle les périodes de maladie non professionnelle ouvrent droit à congés payés.



La CAPEB demande à l'État d'établir des règles juridiques qui prémunissent la responsabilité des entreprises sur les conséquences de cette décision. Marc Lagouarre a présenté les toutes dernières actualités à ce sujet puisque l'Assemblée nationale en avait débattu la veille.



FORMATION

→ ÉNERGIE, ACCESSIBILITÉ, LOGEMENT POUR TOUS, TECHNOLOGIE, LES COMPÉTENCES AU CŒUR DES ENJEUX

Ce sont les compétences des professionnels et des futurs professionnels qui permettront de mieux accompagner la transition énergétique, mais aussi la transition numérique et la transformation des bâtiments pour de nouveaux usages.

Il est donc primordial d'amplifier la montée en compétences des jeunes et de leurs formateurs grâce aux ressources pédagogiques disponibles, notamment dans le cadre de FEEBAT, et il faut tenir compte des compétences déjà acquises par les artisans dans les formations qu'ils peuvent suivre pour être qualifiés RGE.

Laure Vial, Cheffe de file Compétences et Formation de la CAPEB a expliqué les différentes pistes qui permettraient de renforcer les compétences des professionnels en matière de rénovation énergétique : des ressources pédagogiques innovantes pour les apprentis, des parcours individualisés RENOVE pour les artisans, l'octroi de moyens supplémentaires par l'OPCO Construction aux formations des petites entreprises. Renforcer les compétences de nos petites entreprises, c'est aussi accueillir de nouveaux entrants et pour ce faire, il est essentiel de poursuivre

la promotion des métiers de l'artisanat du bâtiment, de multiplier les dispositifs de reconversion accessibles aux TPE du bâtiment, et de développer les passerelles avec d'autres secteurs. Une préoccupation qui était au cœur du congrès qui a suivi l'Assemblée générale et sur lequel nous reviendrons dans notre prochain numéro.



→ L'APPRENTISSAGE : UN SOCLE POUR L'ARTISANAT DU BÂTIMENT À PROTÉGER

Dans l'artisanat du Bâtiment, l'apprentissage a toujours été la voie privilégiée d'intégration dans la vie professionnelle, de progression sociale et d'accession sociale.

Comment faire pour que cette voie d'avenir continue à conduire un nombre croissant de jeunes vers nos métiers ? Le modèle de financement de l'apprentissage est en discussion aujourd'hui et s'il devait être réformé, comme le Gouvernement le souhaite, nous veillerions à ce que les priorités 'métiers' et les critères de qualité de la formation passent avant l'analyse comptable des CFA. Nous défendrons aussi la pérennité de la cotisation de 0,3 % versée par les petites entreprises du bâtiment, à condition qu'il n'y ait pas un désengagement de l'État sur le financement de l'apprentissage. A cet égard, nous considérons que l'aide publique de l'État pour les contrats d'apprentissage devrait être réservée aux entreprises comptant jusqu'à 50 salariés. Il faut aussi que l'apprentissage soit facilité en zone rurale. En tout état de cause, il n'est pas question, pour la CAPEB, qu'un reste à charge soit réclamé par les CFA aux entreprises artisanales du bâtiment, pas plus qu'il ne peut être question de mettre fin à une gestion paritaire du réseau CFA du BTP.

Christelle Rozier, administratrice de la CAPEB Nationale et du CCCA-BTP, est revenue sur ces deux derniers points et a rappelé qu'il appartient aux établissements d'aller chercher des financements auprès des institutions et non pas auprès des entreprises qui cotisent déjà. Elle a également souligné l'intérêt pour les entreprises artisanales du bâtiment d'ouvrir leurs portes aux jeunes issus des lycées professionnels et de prendre toute leur place dans les instances territoriales impliquées dans le déploiement de la réforme des lycées professionnels.



COMMUNICATION

→ LE MODÈLE DE L'ENTREPRISE ARTISANALE DU BÂTIMENT AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ DE LA CAPEB EN 2023

Depuis 2 ans, la CAPEB publie un rapport d'activité conçu pour mettre en évidence les principaux messages que la CAPEB souhaite porter auprès des Pouvoirs publics et de son environnement économique, social et institutionnel.

Ce document a encore évolué cette année afin de prendre davantage la forme d'un livre blanc, document de référence pouvant être utilisé tout au long de l'année, notamment auprès de l'exécutif et des parlementaires.

Ce rapport d'activité nous permet de souligner nos avancées et nos propositions visant à défendre le modèle de l'entreprise artisanale du bâtiment et à faire en sorte que les TPE accèdent à la place qui doit être la leur, compte tenu de la réalité de leur poids économique et social.



Il nous permet aussi de faire un point d'étape de la vie de notre Réseau ainsi que de nos principales actions de lobbying et de communication. Ces actions de communication et de lobbying ont été particulièrement soutenues en 2023, avec une campagne de communication tournée vers le recrutement de nouveaux adhérents, un coup de poing sur la table en fin d'année avec notre "Appel de la dernière chance" et la signature d'une lettre ouverte au Premier ministre avec 30 partenaires pour demander simplifications et réformes, notamment de MaPrimeRénov'. Au titre des actions de lobbying et d'influence, nous avons multiplié l'an dernier des « Rencontres de la CAPEB », une formule que nous avons initiée en début d'année pour valoriser le rôle des petites entreprises vis-à-vis de la jeunesse (Gen Z), puis que nous avons renouvelée pour rappeler la place des petites entreprises sur les marchés, que ce soit de la rénovation ou du patrimoine. Nous avons également conduit une importante opération de communication aux WorldSkills de Lyon pour montrer à tous l'implication majeure de l'artisanat du Bâtiment dans la formation et l'accueil des jeunes et leurs atouts si particuliers qui font bien souvent écho aux aspirations des jeunes.

En 2023, nos actions de lobbying nous ont également permis d'obtenir des avancées majeures pour la reconnaissance du champ des entreprises comptant jusqu'à 10 salariés par des décisions de justice et la mise en place d'une mission flash qui, certes, n'a pas répondu totalement à nos demandes, mais qui a confirmé pleinement la pertinence de ce champ d'entreprises.

On se souviendra aussi des multiples témoignages que nous avons reçus des hommes politiques et parlementaires montant ainsi l'intérêt croissant qu'ils nous portent. Ils sont venus nombreux s'exprimer devant nos représentants physiquement ou en vidéo, à commencer par le président de la République lors des JPC de Lille.

Adopté ce 11 avril en Assemblée générale, le rapport d'activité sera imprimé et diffusé auprès des acteurs institutionnels de l'artisanat et du bâtiment ainsi qu'auprès de l'exécutif et des parlementaires. Il sera prochainement décliné dans une version digitale et dynamique qui sera mise à disposition sur notre site capeb.fr.



LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

LA CAPEB ET INITIATIVE FRANCE SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

Ce jeudi 11 avril, devant l'ensemble des délégués de l'Assemblée générale, le Président Jean-Christophe Repon a accueilli Guillaume Pepy, Président d'Initiative France pour signer une convention de partenariat. M. Pepy était intervenu lors d'une CNAGS en septembre dernier où il avait pu présenter son réseau et ses objectifs et découvrir que nombre de CAPEB départementales travaillent déjà avec ce réseau en vue de favoriser la création et/ou la reprise d'entreprises dans l'artisanat du Bâtiment.

À l'issue de ces premiers échanges, deux enquêtes ont été menées auprès de nos réseaux respectifs et leurs résultats ont mis en évidence qu'il y avait matière à travailler ensemble pour favoriser l'entreprenariat des femmes, des jeunes et de toutes celles et ceux qui souhaitent s'engager dans la transition écologique et sociétale.

La convention nationale signée ce 11 avril vise à développer la connaissance mutuelle entre les deux réseaux et valoriser les spécificités de chacun par des échanges sur les actions de soutien à la création, à la reprise et à la croissance d'entreprise.

Un comité de pilotage semestriel est prévu pour faire un point sur les actions communes.

PARITARISME



Les négociations paritaires sur le Pacte de la vie au travail devaient normalement se terminer ce 8 avril. Mais les organisations de salariés et les organisations patronales ne sont pas parvenues à s'accorder.

À l'issue de ces difficiles négociations, qui se sont prolongées jusque dans la nuit du 9 avril, il a été décidé de soumettre à la signature, un ultime projet d'« accord national interprofessionnel du 10 avril 2024 en faveur de l'anticipation et de l'accompagnement des transformations du travail et de l'emploi ».

Rien n'est moins sûr qu'il soit signé par les organisations de salariés.

PRESSE

Le Président de la CAPEB était l'invité de Christophe Jakubyszyn, dans son émission Good Morning Business sur BFM, qui propose chaque matin un décryptage et une analyse de l'actualité économique.

Il a évoqué les enjeux soulevés à l'occasion du congrès de la CAPEB, le matin même. Il a commencé en indiquant que l'activité est moins dégradée que prévue. La promotion immobilière reprend légèrement mais la rénovation énergétique est encore dégradée donc il est important de continuer à travailler avec les ministres.

Il a expliqué que le nouveau système bloquait ce marché, le mono geste étant interdit, et rappelé que la CAPEB a été entendue pour réviser la réforme. Toutefois, il a souligné que la CAPEB recevait Christophe Béchu le matin même pour confirmer la concrétisation des mesures.

Il a précisé que les décisions prises sont un très bon début car il faut inciter les particuliers à faire des travaux et les artisans à revenir vers ces marchés. Il a rappelé à cet égard que doivent encore être travaillés avec le Ministère l'idée d'un accès au RGE via la VAE et les modalités d'un parcours de travaux.

[Revoir ici.](#)